



**PROCÈS-VERBAL
DE LA 37^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE CHEZ-NOUS DE MERCIER-EST
TENUE LE 16 JUIN 2023 à 15 h 00
AU 8501, RUE HOHELAGA, MONTRÉAL (Québec) H1L 2K9**

PRÉSENCES

Cinquante-quatre (54) membres, incluant les membres du conseil d'administration, sur 966 membres au total.

Allard, Denise	Gagnon, Jocelyne	Sainte-Marie, Gisèle
Beauseigle, Micheline	Gauthier, Joanne	Touchette, Gaétane
Brazeau, Sylvie	Gendron, Pierrette	Trépanier, Doris
Cadorette, Joane	Généreux, Serge	
Carrier, Lise	Joseph, Célanie	
Cartwright, Denise	Lagüe, Monique	
Charbonneau, Anne	Lalande, Claudette	
Charbonneau, Hermance	Lantin, Gilberte	
Charron, Diane	Lapointe, Jacques	
Chartier, Micheline	Larin, Colette	
Chartrand, Lise	Lavigne, Carmen	
Coderre, Suzanne	Lefebvre, Lyne	
Cormier, Patrice	Mainguy, Daniel	
Coursol, Françoise	Marchand, Thérèse	
Desroches, Richard	Martineau, Lise	
Diaconescu, Carmen	Masse, Alain	
Dodier, Marie-Josée	Mayrand, Ghyslaine	
Dubois, Cécile	Morneau, Gisèle	
Dufresne, Roger	Nkonko, Charlotte	
Duhamel, Colette	Pagé, Andrée-Ann	
Dumais, Jocelyne	Poisson, Lise	
Dutremble, Kim	Rhallam, Naima	
Éthier, Christiane	Roch, Micheline	
Gadoua, Diane	Rossi, Ada	
Gagné, Francine	Saindon, Nicole	
Gagnon, Johanne	Saint-Fleur, Irma	

INVITÉS

Treize (13) partenaires

Beaulieu, Julien	Association bénévole PAT-Me
Brunet, Sylvie	Accès bénévolat
Cory, Tai	SME
Duprey, Joanna	Maison des femmes
Escalona, Estela	arrondissement MHM
Frikha, Hanen	ASBL
Germain, Marie-Hélène	Antre-Jeunes
Hardy, Stéphane	Représentant député de Pointe de l'Île
Héneault-Ratelle, Julien	Ville de Montréal
Kelly, Maxime	Représente député de Camille-Laurin
Lalande, Véronique	PITREM
Rames, Alba	Ville de Montréal
Risla, Nafia	Centraide

Cinq (5) employés

Goulet, Gabrielle
Lo Bianca, Sylvie
Pont, Charlotte
Provost, Ariane
Turpin, Linda

Nous sommes heureux d'avoir des bénévoles aussi actifs, car sans eux le centre ne pourrait pas tout réaliser.

Un mot pour souligner l'énorme travail réalisé par Madame Melda Saeedi qui a quitté après environ cinq (5) d'implication au Chez-nous de Mercier-Est à titre de directrice générale.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'AGA

L'assemblée générale annuelle est ouverte à 15 h 05.

Madame Linda Turpin, directrice générale par intérim du Chez-Nous de Mercier-Est (CNME), ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires présents. Elle constate que 54 membres sont présents sur un total de 966 membres actifs. Les règlements généraux adoptés par le conseil d'administration stipulent que le quorum est fixé au nombre le plus élevé entre 4% des membres ou 35 membres ayant le droit de vote. Puisque nous avons 54 membres présents, le quorum est

constaté. En plus des membres en règle, il y a 13 partenaires et 5 employés à l'assemblée.

2. Mot de la présidente du Conseil d'administration, Madame Carmen Diaconescu, et de la directrice générale par intérim

Mot de la présidente

La présidente, Madame Diaconescu insiste à remercier, dans cette présentation, tous les acteurs qui ont soutenu les membres lors des difficultés rencontrées au cours des trois dernières années, dès le début de la pandémie. Elle nomme les membres de l'équipe, du conseil d'administration sans oublier les bénévoles. Elle ajoute qu'un autre défi attend les membres du Chez-Nous lors du déménagement temporaire pour permettre la réalisation de travaux rendus nécessaires dans les locaux actuels.

Mot de la direction générale

Linda Turpin directrice générale par intérim souhaite la bienvenue à tous. Elle présente la documentation remise en début de rencontre qui présente les réalisations et les défis relevés au cours de l'année. Elle souligne la grande participation des membres, des bénévoles, de l'équipe ainsi que les membres du conseil d'administration. Puis elle ajoute qu'il y aura une période de questions à la fin de l'assemblée.

3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Lyne Lefebvre appuyé par Colette Duhamel, de nommer Taï Cory président et Gaëtane Touchette secrétaire de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Taï Cory, président de l'assemblée, fait la lecture de l'ordre du jour scindé en 12 points.

Il est proposé par Diane Charron appuyé par Diane Gadoua d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du PV de l'AGA du 17 juin 2022

Des corrections sont demandées concernant la liste des membres. Celles-ci devront être portées au procès-verbal.

On doit ajouter les noms de :

Johane Cadorette
Lise Carrier
Monique Lagüe
Daniel Mainguy
Ghyslaine Mayrand

Il est proposé Serge Généreux appuyé par Claudette Lalande d'adopter le procès-verbal tel que corrigé.

Adopté à l'unanimité.

6. Bilan de l'année 2022-2023 - Présentation du rapport annuel 2022-2023.

Madame Linda Turpin, directrice générale par intérim invite à tour de rôle chaque membre de l'équipe à présenter le bilan de son secteur. Chacune fait le point et ajoute plus de précisions aux passages de son rapport. La directrice débute en faisant une mise en contexte de l'année 2022-2023. C'est la fin des contraintes causées par la pandémie et le retour à une vie normale au centre. Elle remarque une intéressante augmentation du nombre de membres, pour un total de 968 membres actifs au 31 mars 2023 parmi lesquels on compte 339 nouveaux membres. Il y a également une hausse de 127 bénévoles actifs (19.6%). Ceci totalise 11 869 heures de bénévolat.

7. Présentation des états financiers 2022-2023.

Madame Hanen Frikha, de la firme ASBL, société de comptables professionnels agréés inc., présente une synthèse du rapport des états qui comprennent, entre autres, le bilan au 31 mars 2023, les états des résultats, l'évolution de l'actif net et le flux de trésorerie. Elle relève les points les plus importants des états financiers présentés. Quant à l'état des résultats, l'organisme a réalisé un surplus de 26 863\$ de revenus sur les dépenses. Le Chez-Nous est donc en bonne situation financière puisqu'on constate une hausse des revenus sur les dépenses.

Pour Madame Frikha, son mandat d'auditrice est de contrôler et produire un rapport avec une opinion appuyée sur les constats selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

8. Nomination du vérificateur comptable pour l'année 2023-2024.

Le conseil d'administration et la directrice générale par intérim ont remarqué que le travail effectué par la firme comptable ASBL présente quelques lacunes principalement en ce qui concerne la nécessité d'apporter des corrections à chaque projet présenté,

des retards dans la remise des états et une difficulté de communication. Les membres du conseil d'administration proposent de nommer la firme Les services comptables C.P.A.R. Inc., comme vérificateurs.

Il est proposé par Diane Gadoua appuyé par Gisèle Morneau de nommer la firme Les services comptables C.P.A.R. Inc., comme auditeur pour l'exercice financier 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

9. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024.

Les prévisions budgétaires sont présentées par la directrice générale par intérim. On a connu, cette année, une forte hausse des subventions, en outre, nous avons reçu de la part de Centraide une aide de 50 000\$ pour l'aide alimentaire. Dans les charges, ce qui ressort c'est un dépassement des dépenses pour la rubrique du café, suite à l'ouverture du café en avril 2022 qu'on ne pouvait pas prévoir. Pour les activités sociales, artisanales et autres, il est possible d'augmenter le budget pour les dépenses de certains postes, c'est à vérifier à chaque année. Notre souhait est d'avoir d'offrir des repas aux membres, d'aider un plus grand nombre de personnes pour l'aide alimentaire.

Finalement, les membres du conseil d'administration ont affecté un montant de 95,000\$ pour le projet des travaux d'aménagement.

10. Présentation des perspectives 2023-2024.

Le plan d'action du CNME a été formulé jusqu'en 2025. Pour l'année 2023-2024, les perspectives seront reprises selon les quatre grands axes. Offrir un service adapté et de qualité, être un employeur exemplaire, être dynamique et rayonnant ainsi qu'être un organisme aîné incontournable.

11. Élection des membres du conseil d'administration

A cette élection, seuls les membres en règle peuvent voter.

Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.

Il est proposé par Carmen Diaconescu appuyé par Lyne Lefebvre de nommer Tai Cory président d'élection et de nommer Linda Turpin secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

Présentation des candidats(es)

Monsieur Cory présente les candidatures et les 3 postes d'administrateurs à combler. Trois candidatures ont été compilées. Les candidats se présentent brièvement soit en personne ou par le biais d'une lettre et expliquent les motifs de leur candidature.

Chaque candidat a complété et signé un bulletin de présentation. Ils ont tous été appuyés par cinq membres en règle dont la signature apparaît sur le bulletin de présentation. Il s'agit de :

Diane Charron
Kim Dutremble
Serge Lapointe

Élection des administrateurs du conseil d'administration.

Tel que stipulé dans l'article 4.3 des règlements généraux : « si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre d'administrateurs à élire, ces derniers sont élus par acclamation ». Donc, nous avons une élection par acclamation qui est adoptée à l'unanimité.

Présentation du Conseil d'administration.

- M. Alain Masse
- Mme Diane Charron
- Mme Diane Gadoua
- Mme Carmen Diaconescu
- Mme Kim Dutremble
- M. Serge Lapointe
- Mme Lyne Lefebvre

12. Période de questions.

Les membres soulèvent les points suivants :

- Dans le cas des cours d'espagnol, il est difficile de suivre le cours, car il y a deux (2) cours intéressants en même temps et il n'est pas possible de les suivre les deux (2);
- La même situation se présente pour d'autres cours comme le club littéraire;
- Pour le projet gérontologie sociale, il était question de la création d'un comité existait-il?
- Pour le dossier de vie associative, il devait y avoir la mise sur pied d'un comité a-t-il débuter?

Par la suite aucune question n'a été soulevée.

13. Levée de la 37^e assemblée annuelle des membres de 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Anne Charbonneau appuyé par Carmen Lavigne de lever la séance à 16 h 45.

Gaëtane Touchette
Secrétaire